

Quel avenir pour notre territoire ?

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL 2021-35



RÉUNION PUBLIQUE

Projet de Ville Étude urbaine et PLUi

Le 22 avril 2024
à 19h



Salle des Fêtes - Hôtel de Ville
14, place Henri Barbusse, Gentilly

ville-gentilly.fr
grandorlyseinebievre.fr



Agir pour et avec vous

Choisissons notre ville de demain

Des transitions urbaines au projet de ville

En 2021, à la suite du bilan réalisé sur Plan local d'urbanisme (PLU) de 2007, la Ville de Gentilly a lancé sa démarche des « transitions urbaines ». Démarche qui s'appuie notamment sur une modification du PLU, la réalisation d'une Charte de développement et de construction durables, et d'**une étude urbaine stratégique pour construire un projet de ville concerté**.

Un projet où le développement de la ville est maîtrisé, et qui répond aux enjeux climatiques.

Les enjeux pour notre ville de demain

L'élaboration Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Grand-Orly Seine Bièvre a été prescrite début 2021. L'étude urbaine stratégique lancée dans ce cadre a pour objectif de construire avec les Gentilléen·nes un projet de ville dont les bases doivent être traduites dans le PLUi. Au fil des ateliers et des rencontres, des enjeux importants ont particulièrement émergé sur trois secteurs de la ville :

- le centre-ville élargi,
- les abords de la rue Gabriel-Péri
- et l'axe de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier.

Par ailleurs, la question du logement accessible pour tous reste primordiale dans notre ville populaire. Elle est réaffirmée dans les engagements inscrits dans le manifeste de l'Habitat dans tous ses états.

De l'étude urbaine au PLUi : quelles orientations d'aménagement ?

Le 22 avril, une présentation des principes d'aménagement proposées sera faite sur les trois secteurs identifiés de la ville : espaces, verts, cheminements, type d'occupation, équipements... Elles seront présentées sous la forme d'Orientations d'aménagement et de programmation locales (OAP), une pièce constitutive du PLUi. Dans le périmètre de ces OAP, les projets futurs devront être compatibles avec ces principes adoptés.

DONNEZ VOTRE AVIS, PARTAGEZ VOTRE VISION

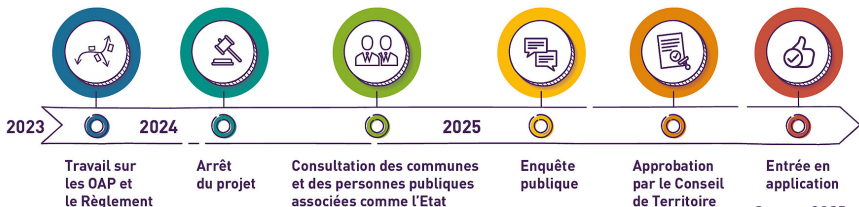
Lundi 22 avril à 19h, salle des fêtes de la mairie

Cocktail de clôture en fin de soirée

Qu'est ce qu'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ?

Le PLUi donne une vision des 24 villes du Grand-Orly Seine Bièvre pour les 15 ans à venir, en matières de logement, de déplacements et d'activité économique, tout en tenant compte des enjeux environnementaux et de lutte contre le changement climatique.

Calendrier prévisionnel de l'élaboration du PLUi



Source : GOSB